

# La méharée mythique de Tamarasset à Djanet - Guidé par Sylvain PHILIP



Jours: 23

Prix: 0 EUR

Confort: ★★☆☆☆

Difficulté: ★★★★★

- 📍 Méharée 📍 Désert
- 📍 Les incontournables 📍 Vie nomade
- 📍 Hors des sentiers battus

Cette méharée est sans nul doute la plus mythique que l'on puisse faire au Sahara Central. Reliant deux massifs légendaires, Hoggar et Tassili N'Ajjer, cette méharée d'environ 620 Km effectués en 20 jours s'adresse à des personnes ayant une expérience du Sahara, en méharée ou en randonnée, et absolument certaines de supporter et d'apprécier 20 jours de vie rude en caravane, avec tout ce que cela représente de contraintes physiques et psychologiques.

En effet, même si vous avez déjà fait une méharée ou une randonnée chamelière de quelques jours au Sahara, vous ne devez pas comparer cette traversée à votre précédente expérience. Tamarasset - Djanet n'est pas deux fois un «petit voyage saharien» ; c'est vraiment autre chose, une aventure engagée de grande envergure.

Ce parcours est particulièrement bien adapté à la méharée. Cette méharée est le fruit de notre longue expérience et de notre parfaite connaissance du Sahara. Nous vous proposons un itinéraire exceptionnel, qui suit les traces des anciennes caravanes commerciales. Nous vous accompagnons avec nos équipes chamelières fidèles et compétentes, qui connaissent bien la région et ses secrets. Nous vous assurons un voyage de qualité, dans le respect de la culture et de l'environnement sahariens.

Il est indispensable que tous les voyageurs, sans exception, participent activement à tous les travaux collectifs que nécessite une telle traversée, comme le montage des tentes, la préparation des repas ou le soin des chameaux. C'est la condition pour créer une bonne ambiance au sein de la caravane et pour réussir ce voyage exceptionnel.

Bien que nous connaissions parfaitement la piste que nous empruntons, nous ne pouvons que vous donner l'itinéraire dans ses lignes générales. En effet, le détail du trajet sera décidé ultérieurement, voire jour après jour car il est difficile actuellement de connaître l'abondance des pâturages et l'état des points d'eau. Les étapes devront être décidées sur place en fonction de ces deux facteurs auxquels s'ajoutent les facteurs suivants : conditions climatiques, abreuvement des bêtes...

Nous avons plaisir à rappeler que cette méharée est plus une aventure qu'un voyage organisé et programmé jour après jour...

## **Voici les quatre grandes étapes de la méharée.**

### **1/ Les montagnes entre Tamarasset et Tin Tarabin.**

La piste chamelière traverse d'ouest en est les territoires des trois tribus Dag Rali, Adjouh n'Téhélé, Aït Loaïen, par une succession d'oueds encaissés et de cols. Elle passe au nord d'une petite agglomération, Tahifet, en territoire Adjouh n'Téhélé. Ce village est devenu un centre de cultures important. En amont et en aval, ce n'est qu'une succession de jardins arrosés à l'aide de pompes à moteur.

### **2/ Les grands oueds et le Mont Serkout 2306m.**

Un village Aït Loaïen, Imbilel, s'est créé au confluent des oueds Imbilel et Tin Tarabin. Plusieurs grands jardins y sont maintenant cultivés. Il nous faut l'éviter car une caravane étrangère ne traverse pas une agglomération appartenant à une autre tribu (nous sommes Dag Rali et Adjouh n'Téhélé, et le village est Aït Loaïen !).

La piste suit l'oued Tin Tarabin encombré de bouquets de tamaris et nous mène jusqu'aux oueds Amajjar, Takalous et Tin Hagen, pour parvenir aux portes des grandes plaines sablonneuses de la Ténéré de Tafassasset, les montagnes de l'Anahaf définitivement franchies.

### **3/ Les bassins des oueds Tafassasset et Tasset.**

En prenant pour point de mire la Tazat, "l'Anon Femelle" (2061m), énorme montagne qui domine la plaine de plus de 1000m, la piste franchit les grands bassins sablonneux et les vastes plaines qui précèdent l'erg Admer. L'oued Tafassasset est un ancien fleuve qui se jetait dans le lac Tchad, il y a très, très longtemps...

### **4/ La bordure pré-tassilienne.**

Enfin, voici l'erg Admer que nous longeons par le nord et dont nous avons tout le loisir d'admirer les dunes aux lignes harmonieuses. Nous entrons bientôt dans le couloir de sable qui borde la Tassili n'Ajjer. Celle-ci se découpe sur l'horizon en une longue barrière déchiquetée et irrégulière. Nous y pénétrons pour terminer notre méharée au milieu des canyons, des tours rocheuses et des oueds ensablés qui nous conduisent lentement vers l'oasis de Djanet. Depuis l'oued Essendilen, nous sommes sur le territoire de la tribu Ajjer des Kel Medak.

## Jour 1. D'Europe à Tamarasset



Tamarasset 📍

- Départ de France le soir et arrivée à Tamarasset dans la nuit. Accueil par notre équipe locale et transfert à l'auberge.

## Jour 2. Matinée libre à Tamarasset puis rejoindre la caravane



- Matinée libre. Visite de la ville. Tamarasset (située à 1400 m) est de nos jours une imposante cité cosmopolite. Seul le centre de la ville, avec les quelques tamaris restant, a gardé un peu de son authenticité.

Dans l'après-midi, en 4x4, nous traversons les plaines de Tamarasset et de Tizelaïn. Cette dernière est dominée, au sud, par Tin Amor (2138 m). Un petit col nous permet d'accéder à l'oued Takecherwet. Nous dépassons le piton volcanique Adaouda (Pic Jacquet). Nous longeons par le sud la montagne tabulaire Ahounahamt (1887 m), puis nous gagnons, à l'est, le lieu de rendez-vous avec notre caravane, situé non loin du petit village agricole d'Ezarnen (30 Km).

## Jour 3. Début de la méharée de Tamarasset à Djanet



- Préparatifs de départ. Nous fixons nos selles sur le dos des chameaux et nous chargeons les animaux de bât. La méharée commence par un vaste plateau avec, au nord, le célèbre plateau de l'Assekrem et les autres sommets de l'Atakor. Un col permet de descendre dans l'oued Amezegein, au pied de la montagne Aleheg (1962m). Oueds Tineftawin et In Dalag. Plaine de Téhé n'Oudi. Bivouac.

## Jour 4. De Tahifet à Aborat



- Nous traversons l'oued Tahifet et passons à proximité du village du même nom (cultures). Nous suivons un moment la piste routière de Tahifet à Tazrouk, puis remontons l'oued Azrou, avant de descendre dans l'oued Aborah après avoir franchi un petit col.

## Jour 5. D'Aborat à l'oued Touzin



- Nous sommes depuis hier dans une zone montagneuse, en plein cœur du territoire des Touaregs Adjouh n'Téhélé. La piste ne cesse de monter et de descendre. Oueds Aborah, Fiskas et Tamekendout. Au puits de Tamekendout, abreuvement des chameaux et plein d'eau. Un col donne accès à l'oued Touzin où nous bivouaquons.
- 

## Jour 6. L'Est de l'Atakor et l'oued Sersouf

---



- Longue traversée sur un plateau entre deux hautes montagnes. Descente dans l'oued Aoudjerar. Col d'Oudrak qui donne accès à l'important oued Sersouf (tamaris) que nous descendons.
- 

## Jour 7. En direction des granits de l'oued Wersegenet

---



- La montagne s'écarte et nous la laissons sur notre gauche. Oued Tin Lalen (point d'eau), col donnant accès à l'oued Adjou, descente des oueds Eméharagélé et Ilesawen. Paysage de boules de granite jusque dans l'oued Wersegenet.
- 

## Jour 8. De l'oued In Debiren, l'oued Tin Tarabin à Amajjar

---



- Oueds In Debiren, In Afegieg, Imbilel. Nous laissons à l'est le petit village Aït Loaiën d'Imbilel (1044 m). Nous débouchons bientôt dans un des oueds les plus importants du Hoggar, l'oued Tin Tarabin (ce qui veut dire : "Une des Femmes Arabes"). Les premières touffes de toulloult (graminées) apparaissent. Puits et bivouac dans l'oued Amajjar.
- 

## Jour 9. Le massif granitique du Serkout

---



- Petit col faisant communiquer les oueds Amajjar et Ernazaft. Au loin se dresse le massif granitique du Serkout (2252 m). Traversée de l'oued Inouhawan rendu célèbre par l'embuscade tendue à la Mission Flatters en 1881, au puits devenu "Tanout Tan Ikoufar", le Puits des Infidèles. Oueds Tassiot Tan Tazabit et Takalous. Traversée d'un long plateau, puis descente dans l'oued Zerzerou. S'il a coulé, petit point d'eau un peu en aval, dans ses gorges. Nous bivouaquons plus haut, dans l'oued.
-

## Jour 10. Le puits de Tadnest



- Point d'eau de Tadnest où nous arrivons vers midi. Nous abreuvons les chameaux et remplissons outres et jerrycans.  
Tout le monde participe à cette importante corvée qui nous permet de faire provision d'eau pour 5 jours 1/2.  
Bivouac à Tadnest.

## Jour 11. A l'approche des grandes plaines, l'oued Anemerou



- Oued In Akaokan ("Un des Damans"). Les montagnes s'éloignent encore. Nous circulons d'abord au milieu d'amas de boules de granite, puis dans une vaste plaine jusqu'à l'oued Anemerou où poussent des buissons d'arasou.  
Arrivée vers 13h.

## Jour 12. A chameau, la chaîne de l'Anahaf



- Nous traversons aujourd'hui une bonne partie de la chaîne de l'Anahaf. Un col tracé dans un filon de quartz nous permet l'accès à un vaste plateau que nous traversons en direction du nord-est.  
Arrêt rapide au milieu du jour dans l'oued Amedid (sans ombre) ou, un peu plus tôt, dans des boules de granite.  
Nous remontons vers le nord et, après une zone de collines, nous descendons un oued large et gris, sans une herbe. Encore quelques collines, puis c'est le bivouac dans l'oued In Terekfin.

## Jour 13. Les portes du Ténéré, l'oued Tin Hagen



- Les oueds deviennent de plus en plus larges.  
Nous traversons à nouveau l'oued Amedid (1116 m), puis entrons dans un dernier chaînon qui barre la porte des Ténéré. Sur notre droite, au revers d'une colline, nous pouvons voir un immense tombeau préislamique "en trou de serrure". Passage d'un petit col avant d'atteindre l'acacia du déjeuner. L'après-midi, pendant plusieurs heures, nous nous dirigeons vers la rive droite de l'oued Tin Hagen encombré par les sables et les toullout. Trois petits sommets nous dominent.

## Jour 14. Les immenses Ténéré de la Tafassasset



- Départ à 5h du matin.  
Les immenses Ténéré de la Tafassasset sont devant nous. Nous les traversons jusqu'au pied de la montagne Tazat (2061m) où nous arrivons après avoir franchi la piste routière Tamanrasset - Djanet.  
Nous venons d'effectuer la plus longue étape de la méharée (10 à 11 heures).



## Jour 15. Une longue étape jusqu'à l'oued Tabakat

---



- Encore une longue étape jusqu'à l'oued Tabakat (Jujubier). Une grande partie de la matinée, nous traversons de nombreux oueds qui descendent de la montagne toute proche. Dans l'oued Tabakat, nous installons le bivouac, près d'un puits, assez loin en aval du petit village récent de Tabakat. Nous abreuons les bêtes et remplissons les outres et les jerrycans.
- 

## Jour 16. A l'approche du Tassili N'Ajjer

---



- Le matin, nous abreuons encore les chameaux et terminons la corvée d'eau. Départ en début d'après-midi. Nous rejoignons l'oued Zawaten'Laz. Un peu au nord de notre bivouac au milieu des tamaris, se situe la petite ville de Bordj El Haouas (nom de Zawatalaz, ex-Fort Gardel).
- 

## Jour 17. Les dunes de l'erg Admer

---



- Nous approchons des falaises de grès de la Tassili n'Ajjer. Au sud et à l'est, l'Erg Admer nous barre le passage. Nous le contourons par le nord. Le spectacle est saisissant. Bivouac au sein des petites dunes de l'oued Sersouf.
- 

## Jour 18-21. Les Tassili N'Ajjer

---



- Entrée dans la région pré-tassilienne, soit par l'oued Essendilène, soit par l'oued Hell. Canyons, falaises, tours rocheuses pris d'assaut par le sable vont être notre univers de ces derniers jours de méharée.
- 

## Jour 22. Somptueuse arrivée à Djanet en chameau

---



Djanet 📍

- Arrivée dans la journée à Djanet où nous nous installons dans l'oued. Visite rapide de Djanet qui n'a pas usurpé sa réputation de «Perle du Tassili». Elle s'est énormément développée et étendue.

L'ensemble de l'oasis comprend quatre villages : El Mihan, Adjahil, Azellouaz (au pied de la montagne Tim Beur) et Tin Khatma. Ils repartiront ce matin vers le Hoggar.

Transfert à l'aéroport dans la nuit.

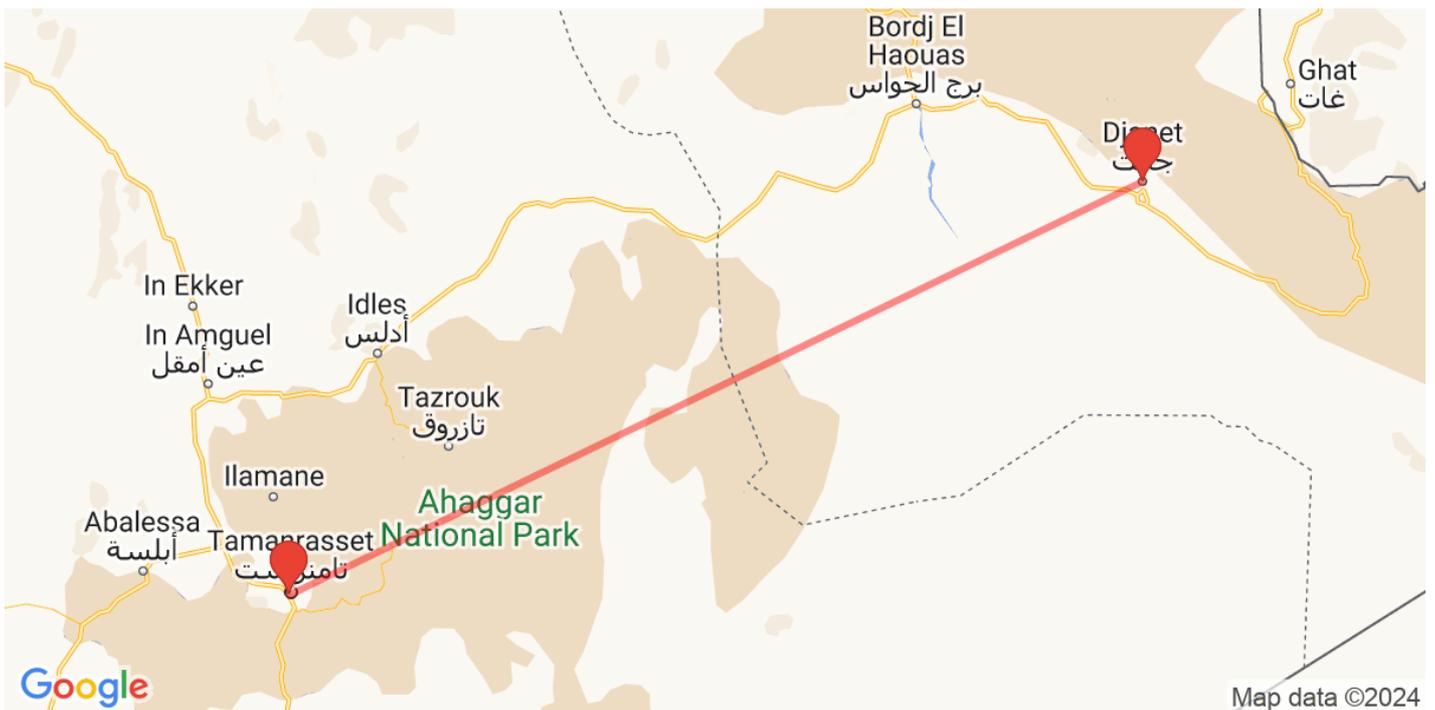
## Jour 23. Départ pour l'Europe



📍

- Retour en Europe. Arrivée en début de matinée.

## Carte itinéraire



# Informations supplémentaires

---

## DETOURS ALGERIE VOYAGES

Marque de la société **LEADERTOURS TRAVEL AGENCY**

11 bis route de bachdjarah, Hussein Dey, Alger.

Représenté par **M. Mohamed Azerguerras** - Général Manager

lata : 03213895

licence : 1397

### Conditions générales de vente

## Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de **Détours Algérie** ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de **Détours Algérie** ([www.voyagealgerie.fr](http://www.voyagealgerie.fr)) ou le site de notre regroupement [www.nomadays.fr](http://www.nomadays.fr).

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par **Détours Algérie**. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par **Détours Algérie**.

## Modalité de paiement

### Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

### Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

## Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, **Détours Algérie** vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

### Conditions d'annulation

## Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer **Détours Algérie** et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

### Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

### Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.

- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez **Détours Algérie** et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

## Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer **Détours Algérie** au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

## Passeport et visa

### Votre Passeport :

Important : votre passeport doit être en cours de validité. Il doit être impérativement et obligatoirement **valable 6 mois après** la fin du séjour en Algérie.

### Vos documents de voyage

- Votre passeport en cours de validité,
- Vos billets d'avion internationaux, et/ou nationaux,
- Votre contrat d'assurance rapatriement/frais premiers secours, -
- Votre carnet de vaccination non obligatoire,
- Votre carte de groupe sanguin si possible.

### Le Visa est obligatoire :

Vous voyagez dans le Sud algérien (Djanet, Tamanrasset, Ghardaïa, Timimoune), une nouvelle procédure est maintenant en place depuis octobre 2023.

Dans le cadre de nos voyages, nous nous occupons des démarches vous permettant d'obtenir votre visa à l'arrivée sur le territoire algérien. La procédure est longue pour obtenir l'**autorisation d'embarquer** délivrée par les autorités algériennes.

Il faut compter environ 20 jours.

Cette procédure est valable pour tout voyage de déroulant dans le Sud algérien, par l'intermédiaire d'une agence de voyages officielle. L'obtention du visa s'effectue dans tous les aéroports algériens.

Vous voyagez dans le Nord de l'Algérie :

- Demande de visa auprès du consulat d'Algérie duquel vous dépendez.

Il y a un consulat d'Algérie dans la plupart des plus grandes villes. Vous devez vous rendre personnellement (\*) au consulat d'Algérie le plus proche de votre domicile car il régit votre zone (attention : l'adresse de votre passeport est importante ; nous conseillons vivement aux personnes qui viennent de déménager et qui ont changé de département, de modifier au plus tôt l'adresse indiquée sur le passeport).

Nous vous fournirons toutes les informations concernant le dossier à fournir lors de votre inscription.

## Assurance

### ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

**Détours Algérie** vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

**[CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !](#)**

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

### Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre est disponible sur le site Internet de l'assureur.

**Détours Algérie** en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant tout la durée de son voyage.